



Le réseau
de transport
d'électricité

**Projet d'usine
de production de cellules
& modules de batteries
à Bourbourg**

CONCERTATION PRÉALABLE DU 8 JUIN AU 22 JUILLET

**ATELIER THEMATIQUE #3 :
MOBILITES ELECTRIQUES ET TRANSITION
ENERGETIQUE**

Lundi 11 juillet 2022 – 18h00



MA PAROLE A DU POUVOIR

PROPOS INTRODUCTIFS

Nicolas FORAIN
**Chef du Département Développement Logistique et
Industriel, GPMD**

LE MOT DES GARANTS





clideo.com



Les garants de la concertation

Jean-Luc RENAUD

Jean Raymond WATTIEZ

La participation

- **Un droit international:** Conférence de Stockholm de 1972, Déclaration de Rio de 1992 et Convention d'Aarhus de 1998
- **Un droit constitutionnel : 2004 Charte de l'environnement, article 7** « Toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. » (article 7 de la Charte de l'environnement
- **La CNDP: autorité administrative indépendante** depuis 2002, créée en 1995 par la loi Barnier, **veille au respect de la participation du public**

Les modalités de la participation

- **Une saisine obligatoire de la CNDP** pour tous les projets d'aménagement qui par leur nature, leurs caractéristiques techniques ou leur coût prévisionnel répondent à des critères ou des seuils fixés par décret (article L.121-8)
- **Des modalités variées** selon la nature et la taille des projets : débat public, concertation préalable avec garant, concertation sans garant
- **Un nouveau seuil fixé à 600 millions d'euros pour les équipements industriels** par le décret du 30 juillet 2021 (300 millions d'euros auparavant)
 - Le projet Verkor dépasse ce seuil:
 - estimation de l'investissement global
 - 1,347 milliards d'euros

Les six principes de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de
tous les publics

La concertation préalable sur le projet VERKOR

- **22 novembre 2021:** Saisine de la CNDP par Verkor
- **1^{er} décembre 2021:** décision par la CNDP d'organiser une concertation préalable, désignation d'un garant
- **14 février 2022:** Verkor annonce à la CNDP le choix de Dunkerque
- **2 mars 2022:** désignation d'un co- garant
- **18 mai 2022:** approbation des modalités de la concertation en séance plénière de la CNDP

Les missions des garants

Les garants représentent la CNDP

- ils veillent au **respect des principes et des valeurs de la CNDP**
- **ils sont accessibles par tous**
concertation-verkor@garant-cndp.fr
- ils sont des « **incitateurs** » vis-à-vis du maître d'ouvrage et des « **facilitateurs** » pour le public

A ce titre:

- ils recommandent des **modalités de participation** du public
- ils veillent à la **qualité du dossier de concertation et de l'information** donnée tout au long de la concertation
- ils établissent le **bilan de la concertation**, qui rend compte de son déroulement et des points de vue et attentes exprimés
- ils émettent des **recommandations pour la suite**

LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

LES RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION 8 JUIN 2022 – 22 JUILLET 2022



RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT
10 juin – 18h
BOURBOURG



TABLE RONDE
6 juillet – 18h
Lille



**RÉUNION PUBLIQUE DE PARTAGE
DES CONTRIBUTIONS**
12 juillet – 18h
DUNKERQUE



**ATELIER 1 – : IMPACT
ENVIRONNEMENTAL, RISQUES
TECHNOLOGIQUES ET
PREVENTION**
13 Juin 18h
Gravelines



**ATELIER 2 : EMPLOI, FORMATION
ET ATTRACTIVITE ECONOMIQUE**
23 juin – 18h
CUD Dunkerque



**ATELIER 3 - TRANSITION ENERGETIQUE
ET MOBILITES ELECTRIQUES**
11 juillet – 18h
Grand Port Maritime de Dunkerque



PERMANENCE MAIRIE
17 juin –
9h30 – 11h30
Saint Georges-sur-l'Aa



**RENCONTRE
MOBILE**
24 juin –
10h-16h
Dunkerque
centre



**RENCONTRE
MOBILE**
1^{er} juillet –
10h-16h
C. commercial
G. Synthe



PERMANENCE MAIRIE
4 juillet –
8h30 – 12h
Bourbourg



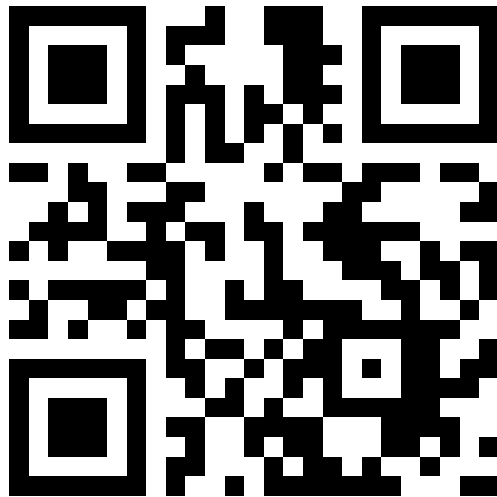
PERMANENCE MAIRIE
13 juillet –
8h30 – 12h
Loon-Plage



**RENCONTRE
MOBILE**
16 juillet –
10h-16h
Malo les Bains -
Dunkerque

8 JUIN – 22 JUILLET

Participez en ligne: <https://colidee.com/verkor>



<https://colidee.com/verkor>

PROJET D'USINE DE PRODUCTION DE CELLULES & MODULES DE BATTERIES ÉLECTRIQUES À BOURBOURG (59)
Concertation préalable sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Logos: VERKOR, Rte (Le réseau de transport d'électricité), LA=CNDP

Projet d'usine de production de cellules & modules de batteries électriques à Bourbourg (59)
Porté par Verkor
Visible par tous
[Suivre] [...]

Navigation: Présentation | Actualités | Événements | Galerie | Synthèse | Tableau de bord

Buttons: [PARTAGER UNE IDÉE] [ANALYSER LES IDÉES]

Bienvenue

Bienvenue sur le site internet de la concertation réglementaire préalable autour du projet de gigafactory de Verkor, accessible à partir de cette adresse générique : <https://colidee.com/verkor>.

Ces pages hébergées par la plateforme de concertation Colidée ont pour objectif de faciliter l'accès à l'information et à la participation citoyenne.

Le calendrier des temps de concertation, réunions publiques /ateliers de concertation, est tenu à jour sur Colidée. Vous pouvez tous les retrouver dans la rubrique "Les rendez-vous de la concertation".

Les modalités sont aussi portées à connaissance du public par affichage dans les communes du périmètre de la concertation . Les communes concernées sont à retrouver dans la rubrique "Les communes de la concertation".

IMPORTANT : Votre inscription à la plateforme Colidée et votre abonnement à cette page dédiée Colidée vous permettront de recevoir toutes les alertes de mise à jour.

Nous vous donnons rendez-vous dès à présent, dans l'onglet **Actualités** pour prendre connaissance des dernières informations et dans l'onglet **Événements** pour vous inscrire aux rendez-vous de la concertation.

La concertation autour du projet de gigafactory de Verkor s'ouvrira le 8 juin 2022. A partir de cette date vous pourrez participer à la concertation selon les modalités exprimées dans la rubrique "Les rendez-vous de la concertation".

Menu de gauche:

- Bienvenue
- A quoi va servir la concertation ?
- Qui est Verkor, le maître d'ouvrage projet ?
- Qui est RTE, le co-maître d'ouvrage du projet ?
- Les grands chiffres du projet
- Le contexte du projet
- Le projet

S'INFORMER SUR LE PROJET ET LA CONCERTATION

- Pourquoi une concertation ?
- Le contexte du projet
- Le projet
- Le site
- Qui est Verkor, maître d'ouvrage du projet ?
- Qui est RTE, co-maitre d'ouvrage ?
- Le calendrier du projet
- Le calendrier de la concertation
- Le dossier de concertation et sa synthèse
- L'annonce de la concertation
- Les communes du périmètre de la concertation

PROJET D'USINE DE PRODUCTION DE CELLULES & MODULES DE BATTERIES ÉLECTRIQUES À BOURBOURG (59)

Concertation préalable sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

VERIKOR

Le réseau de transport d'électricité

LA=CNDP

Projet d'usine de production de cellules & modules de batteries électriques à Bourbourg (59)

Porté par Verkor

Visible par tous

Suivre

Présentation Actualités Évènements Galerie Synthèse Tableau de bord

PARTAGER UNE IDÉE ANALYSER LES IDÉES

Bienvenue

Bienvenue sur le site internet de la concertation réglementaire préalable autour du projet de gigafactory de Verkor, accessible à partir de cette adresse générique : <https://colidee.com/verkor>.

Ces pages hébergées par la plateforme de concertation Colidée ont pour objectif de faciliter l'accès à l'information et à la participation citoyenne.

Le calendrier des temps de concertation, réunions publiques /ateliers de concertation, est tenu à jour sur Colidée. Vous pouvez tous les retrouver dans la rubrique "Les rendez-vous de la concertation".

Les modalités sont aussi portées à connaissance du public par affichage dans les communes du périmètre de la concertation . Les communes concernées sont à retrouver dans la rubrique "Les communes de la concertation".

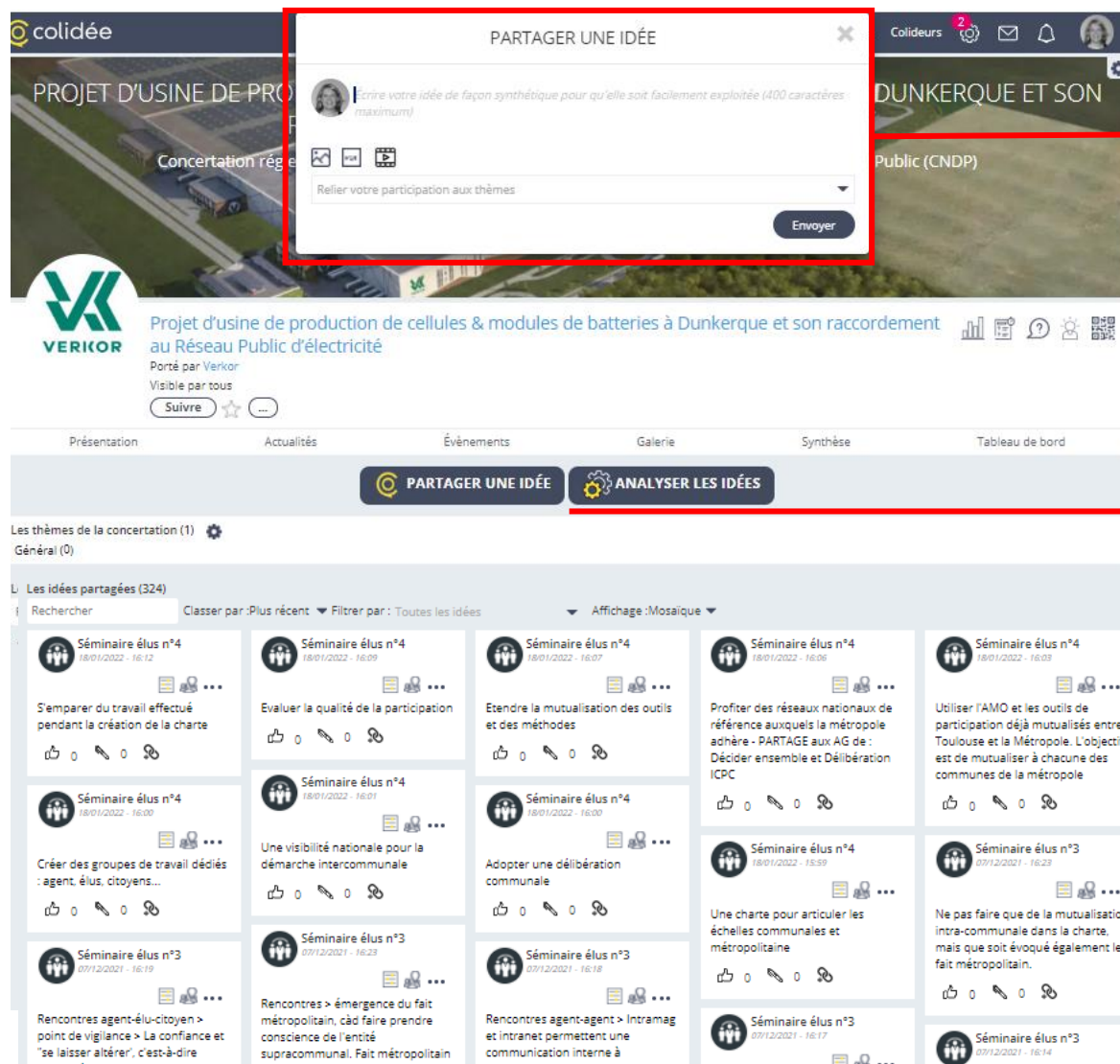
IMPORTANT : Votre inscription à la plateforme Colidée et votre abonnement à cette page dédiée Colidée vous permettront de recevoir toutes les alertes de mise à jour.

Nous vous donnons rendez-vous dès à présent, dans l'onglet **Actualités** pour prendre connaissance des dernières informations et dans l'onglet **Évènements** pour vous inscrire aux rendez-vous de la concertation.

La concertation autour du projet de gigafactory de Verkor s'ouvrira le 8 juin 2022. A partir de cette date vous pourrez participer à la concertation selon les modalités exprimées dans la rubrique "Les rendez-vous de la concertation".

CONNAITRE TOUS LES RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

- Les dates des rendez-vous
- Les actualités
- Les replays des réunions publiques
- Les photographies des événements
- Les comptes-rendus des réunions



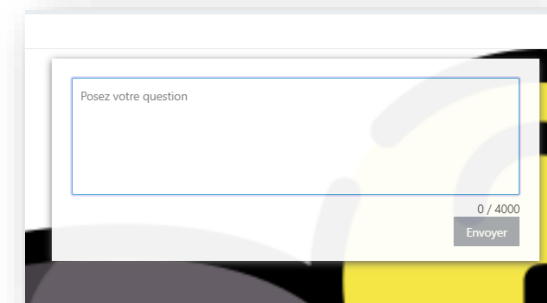
Un **espace d'expression** qui permet de poster sa **contribution** mais également une pièce jointe (image, fichier PDF, film) pour étayer sa contribution.

Bouton d'accès direct à **l'espace de participation** (page d'accueil de l'espace de concertation).

Une **visibilité** sur **l'ensemble des contributions**, aussi bien des temps de participation (ateliers, rencontres mobiles, permanences) que ceux postés hors des temps formels.

PROPOS INTRODUCTIFS – UNE PLATEFORME DE CONCERTATION DÉDIÉE

Bouton d'accès direct à l'espace de questions/réponses, pour poser sa question et retrouver les réponses de la maîtrise d'ouvrage.



1

...pour **poser une question** argumentée publique à la maîtrise d'ouvrage



2

...pour **consulter les questions** qui ont été posées et les **réponses** apportées par le maître d'ouvrage

LES MAÎTRES D'OUVRAGE





Sylvain PAINEAU

**Cofondateur et directeur de l'immobilier et de la
construction, Verkor**



VERKOR, en bref :

1 entreprise française (siège social à Grenoble) créée en 2020 par 6 cofondateurs.

1 équipe d'experts internationaux de la filière batterie

1 objectif : accélérer l'industrialisation des batteries électriques en Europe en limitant leur impact carbone et diminuant leur coût de production.

+ DE

150



COLLABORATEURS

de 22 nationalités différentes

+100

BREVETS DÉPOSÉS

individuellement dans le passé

+600

ANS D'EXPÉRIENCE

en matière de batteries électriques



Le VERKOR
INNOVATION
CENTRE,
un centre de R&D
dédié à la
production de
batteries à faible
impact carbone

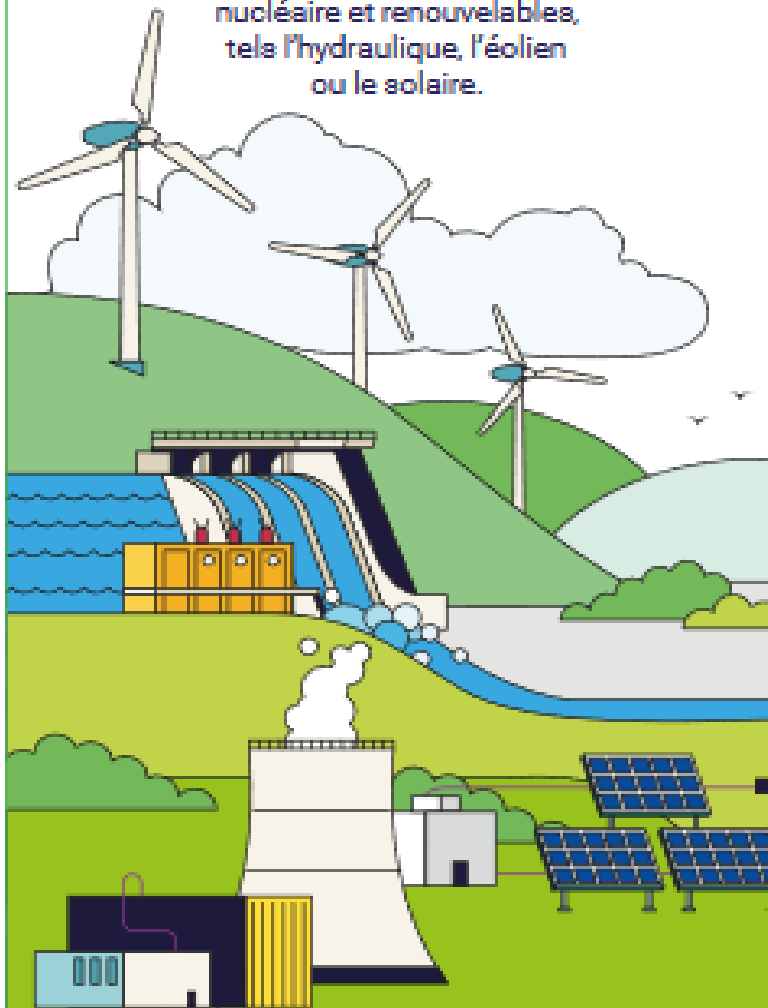


Aurélien LESPINASSE

Chef de projet, RTE

PRODUCTION

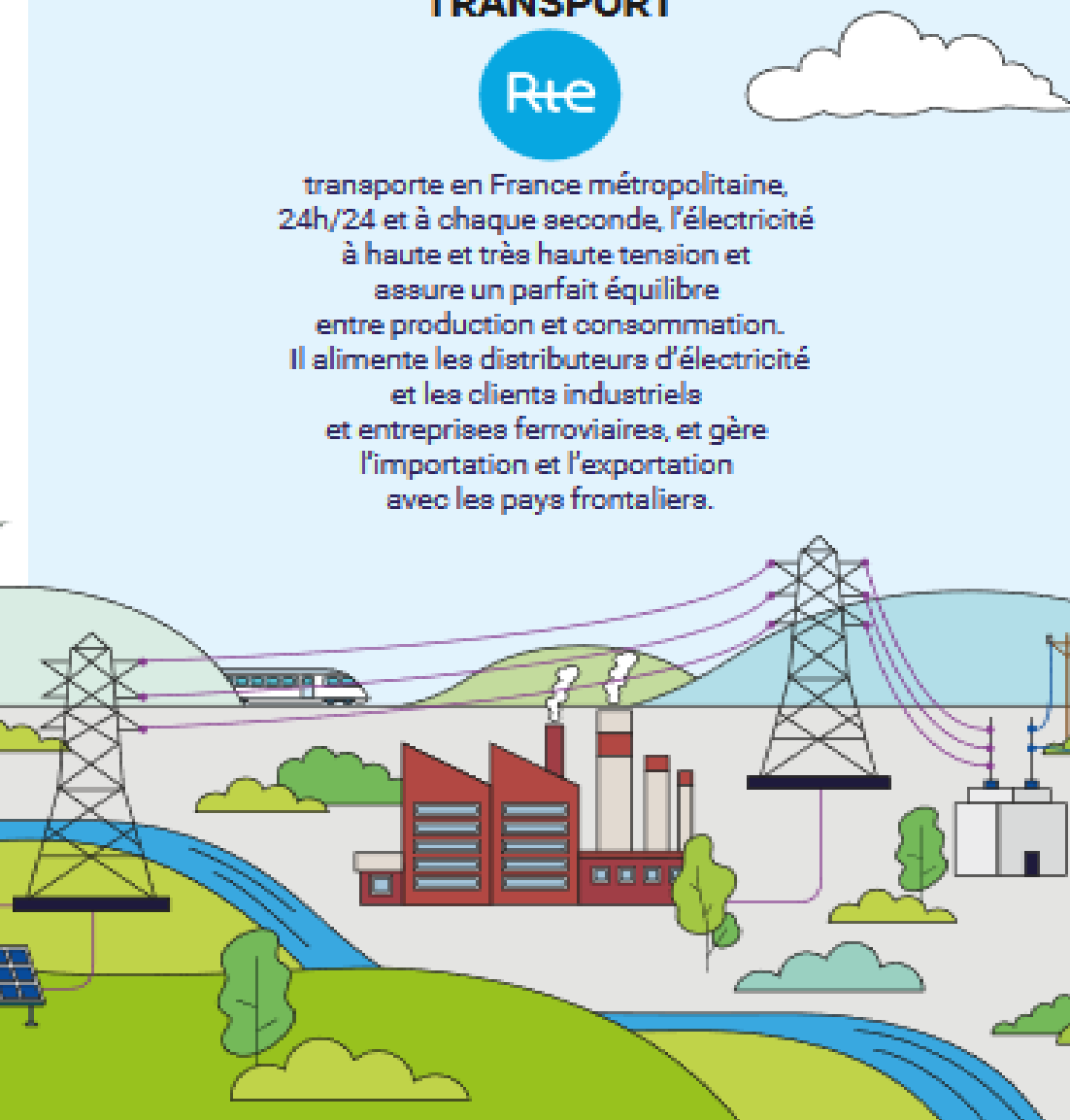
L'électricité est produite par différentes sources d'énergie, principalement nucléaire et renouvelables, tels l'hydraulique, l'éolien ou le solaire.



TRANSPORT



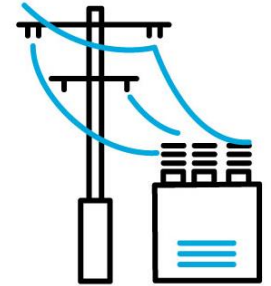
transporte en France métropolitaine, 24h/24 et à chaque seconde, l'électricité à haute et très haute tension et assure un parfait équilibre entre production et consommation. Il alimente les distributeurs d'électricité et les clients industriels et entreprises ferroviaires, et gère l'importation et l'exportation avec les pays frontaliers.








DISTRIBUTION

L'électricité est distribuée aux particuliers et aux PME-PMI, en moyenne et basse tension, par Enedis et des entreprises locales de distribution.



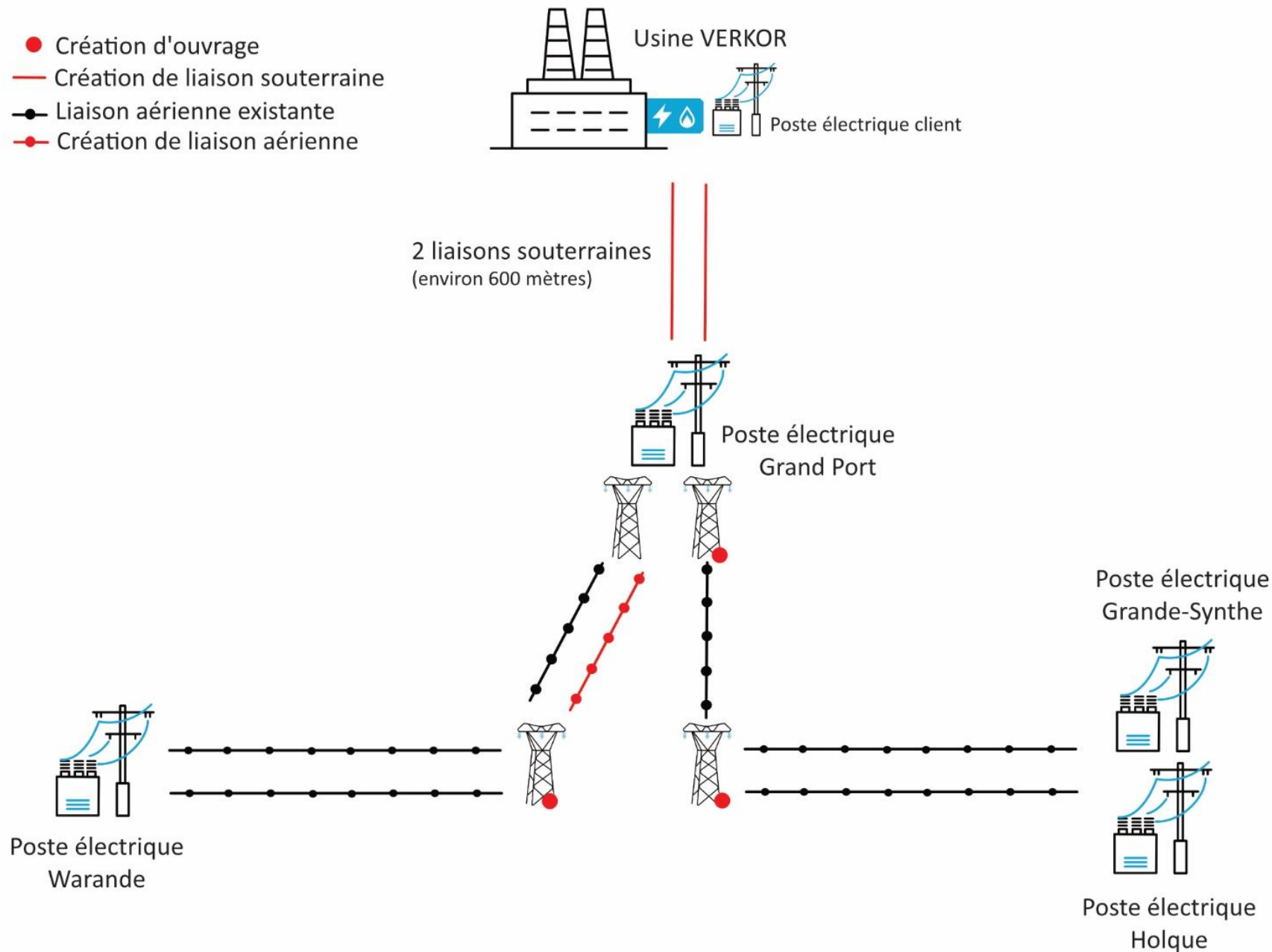


Zone d'étude du raccordement électrique de l'usine de Verkor au réseau

	Le réseau de transport d'électricité		Lignes aériennes existantes à 2 circuits 225 000 volts		Zone d'étude pour le raccordement de VERKOR
	Poste électrique existant 225 000 volts de Grand-Port		Pylônes existants		
	Limite communale				

Echelle pour un Mep_Verkor: 1 / 15 000
Date d'enregistrement : 07/06/2022 16:11
Nom du document: Raccordement Verkor
Carte réalisée par Christophe DELMER
Référence spéciale: RGF 1993 Lambert 93

- Création d'ouvrage
- Création de liaison souterraine
- Liaison aérienne existante
- Création de liaison aérienne



**La solution
technique de
raccordement
envisagée**

PERSPECTIVES SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE : « FUTURS ENERGETIQUES 2050 »

Laurent CANTAT-LAMPIN
Délégué RTE Hauts-de-France



Le réseau
de transport
d'électricité

Futurs énergétiques 2050

Atelier Thématique : Mobilité électrique et transition énergétique

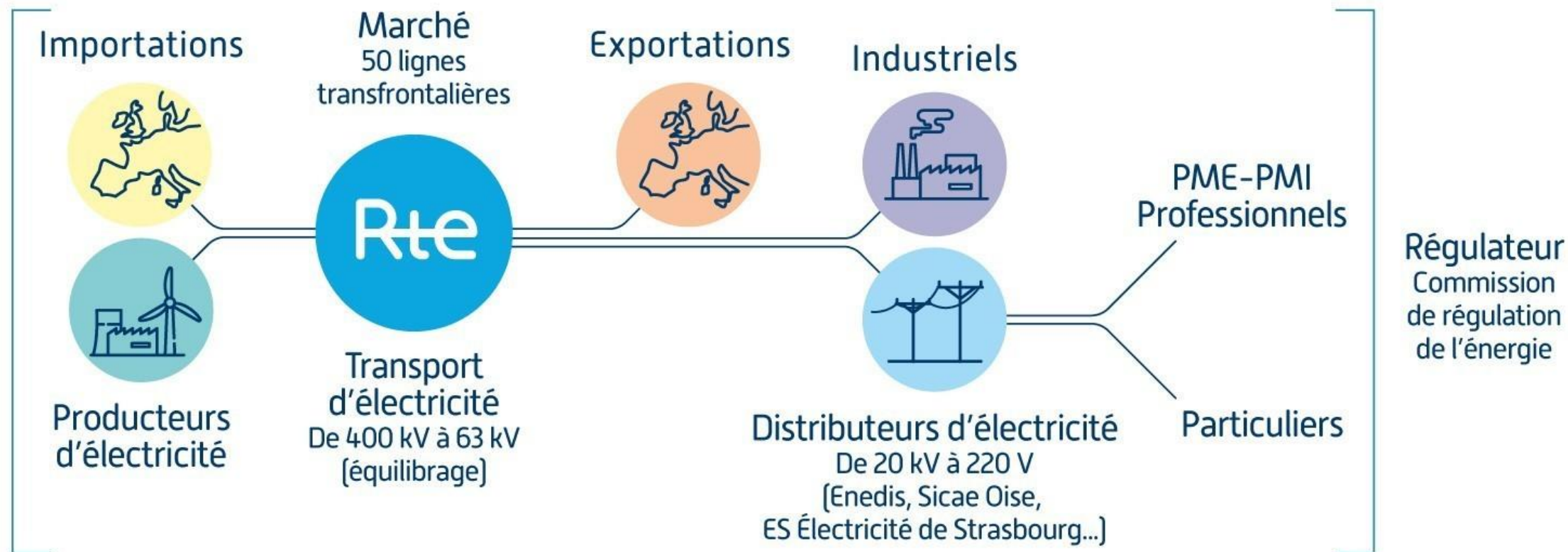
Concertation préalable du public sur le projet d'usine de production de modules de batteries électriques

Le 11 juillet 2022

Le réseau de transport d'électricité au service de tous

Partout en France, 24h/24 et 7j/7, RTE équilibre en temps réel la production et la consommation d'électricité au service de tous ses clients, et plus globalement de tous les français.

RTE anticipe les équilibres aujourd'hui et prévoit ceux de demain. Grâce à la mutualisation fournie par son réseau, RTE permet en tout point du territoire la fourniture de l'électricité la plus sûre, la plus décarbonée et la plus économique possible.



L'évolution qui change la vision du système électrique : la neutralité carbone

Le cadre réglementaire
défini au niveau
européen et national
accélère
les évolutions en cours
du système électrique



Passage du « facteur 4 »
à la « neutralité
carbone » (facteur 6 à 8)



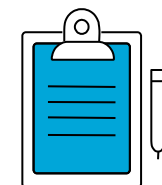
Le Pacte Vert européen de 2020
fixe l'objectif de **la neutralité
carbone à l'horizon 2050**



**La feuille de route française vers
une économie bas-carbone,
circulaire et durable :**
2 textes fondateurs



*La Stratégie Nationale Bas-
Carbone (SNBC) – avril 2020*
le pilier climatique



*La Programmation
Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)*
– avril 2020
le pilier énergétique

Rte a une mission d'éclairage des choix politiques pour atteindre la neutralité carbone à 2050 : L'étude « Futurs énergétiques »

1 Technique



- Description complète du système (production – réseau – consommation), en énergie et en puissance, en 2030, 40, 50, 60
- Projections avec les scénarios RCP 4.5 et 8.5 du GIEC et analyse de résilience avec stress-tests climatiques (canicule – sécheresse – grand froid – absence de vent en Europe continentale)

3 Environnemental



- Empreinte carbone le long de la trajectoire, en intégrant le cycle de vie des matériels
- « Bilan matières » pour chaque scénario (en lien avec les enjeux de criticité)
- Occupation des sols (réseau + production)
- Volume de déchets et polluants

2 Économique



- Coût complet pour la collectivité
- Analyses de sensibilité aux différents paramètres, notamment le coût du capital
- Volet spécifique sur la faculté de chaque scénario à intégrer des perspectives de relocalisation/ réindustrialisation

4 Sociétal



- Problématisation des implications sur les modes de vie et conditions de validité des scénarios (télétravail vs mobilité, consommation d'électricité, niveau de sobriété souhaité vs requis, niveau de flexibilité des usages)



Les Futurs énergétiques 2050 ne se prononcent pas sur la désirabilité de ces dimensions



Un résumé exécutif

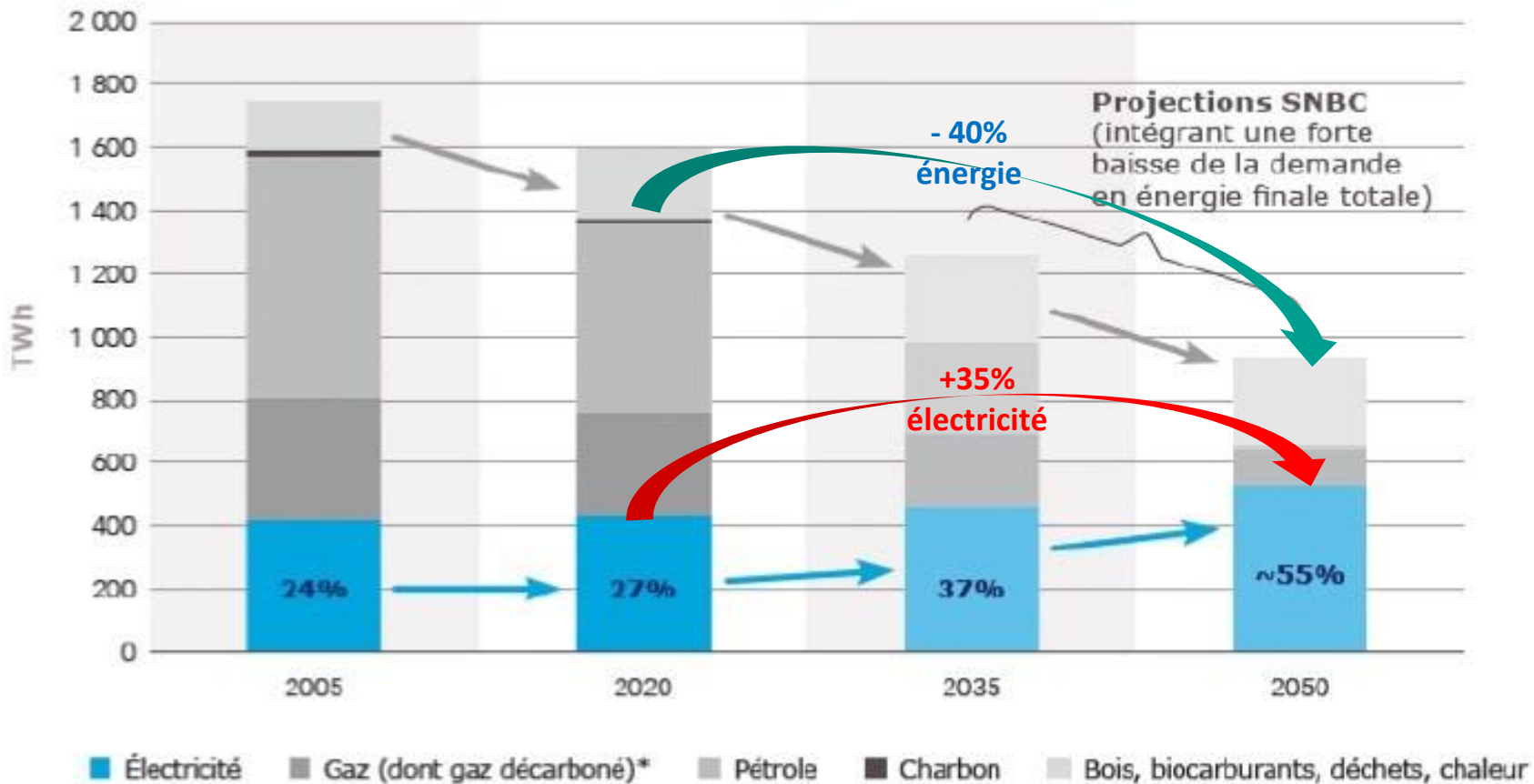
&

Un rapport de présentation des principaux résultats (environ 850 pages)

Deux ans d'études et de concertation sous la supervision d'un conseil scientifique indépendant ; plus de 4000 contributions

Principaux enseignements de notre étude « Futurs énergétiques » 2050

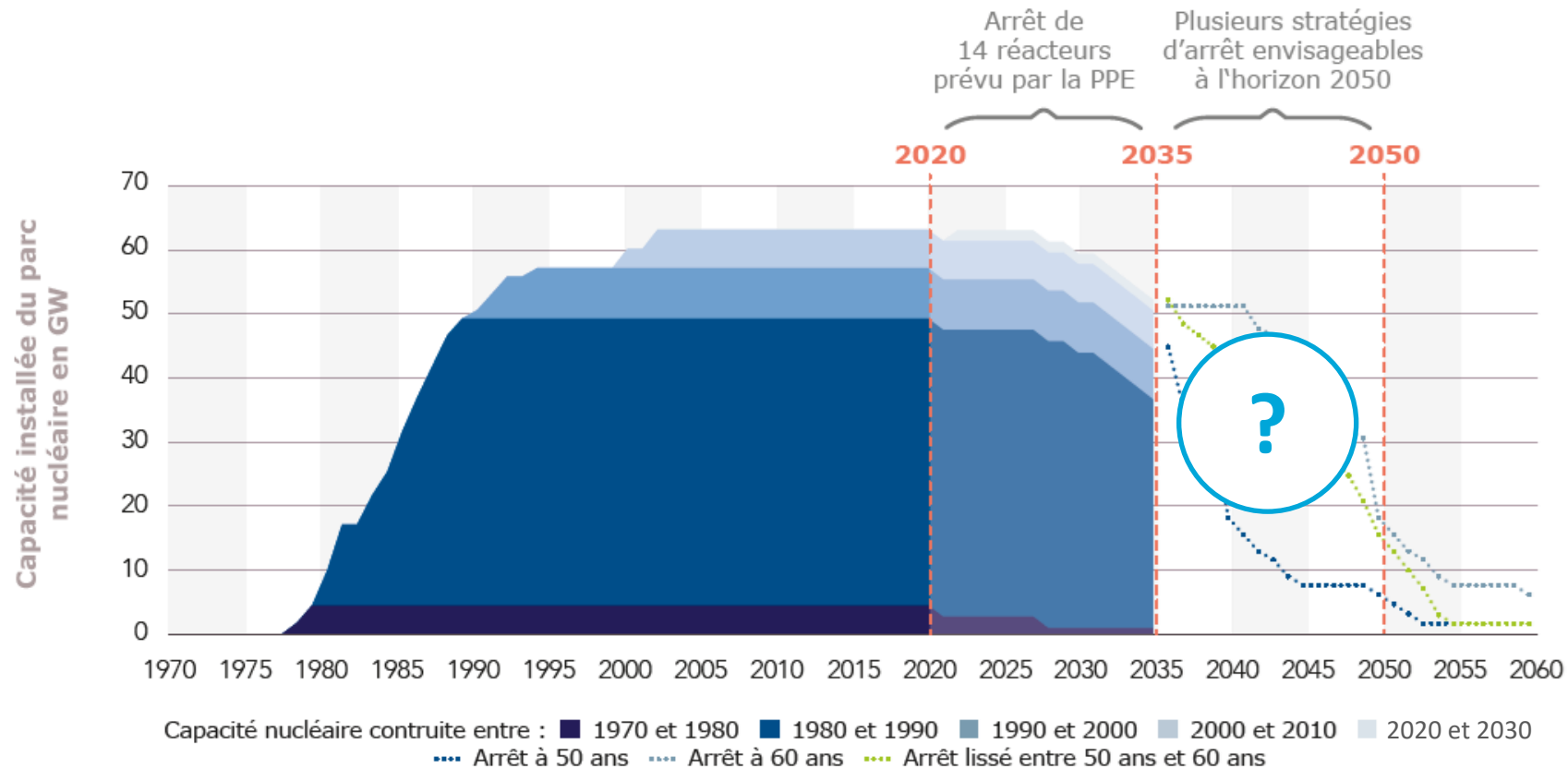
Évolution de la consommation d'énergie finale et de la part de l'électricité
(directe, hors électrolyse) en France métropolitaine



La consommation d'énergie va baisser mais la consommation d'électricité va augmenter.

Agir sur la consommation grâce à l'efficacité énergétique, voire la sobriété est indispensable pour atteindre les objectifs climatiques

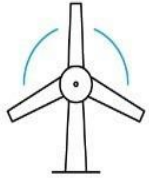
La question importante du renouvellement du parc nucléaire



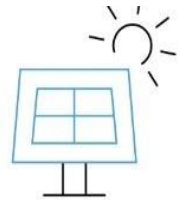
Se passer de nouveaux réacteurs nucléaires impliquerait des rythmes de développement des énergies renouvelables plus rapides que ceux des pays européens les plus dynamiques. Pour autant, c'est un choix politique que de décider ou non de relancer un nouveau programme nucléaire.



Principaux enseignements de notre étude « Futurs énergétiques » 2050



Eolien terrestre : passer de x 2 à x 4 par rapport à aujourd'hui



Solaire (photovoltaïque) : passer de x 7 et jusqu'à x 22 par rapport à aujourd'hui



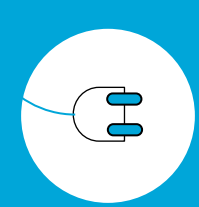
Eolien offshore : passer de 0 à 22 à 62 GW (30 à 100 parcs)

Atteindre la neutralité carbone en 2050 est impossible sans un développement significatif des énergies renouvelables

Dans tous les scénarios, il y a urgence à se mobiliser

Les annonces du Président de la République du 10/02/22 :

Relance du nucléaire civil (6 EPR2 à construire et 8 EPR2 à l'étude + SMR), **37 GW d'éolien terrestre** (x 2), **100 GW de photovoltaïque** (x 10), **40 GW d'éolien en mer** (~ 50 parcs).



Les trajectoires de développement de la mobilité électrique s'accélèrent

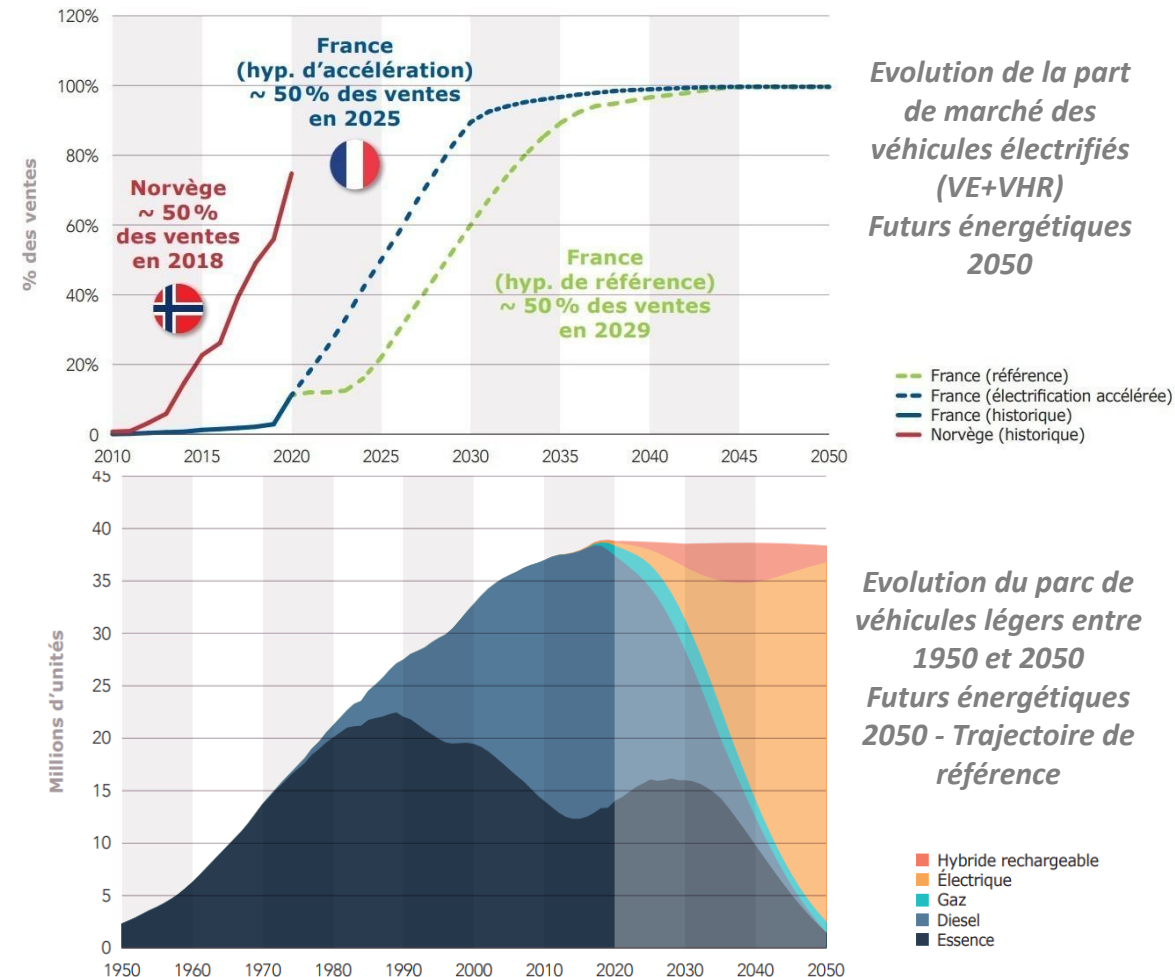
Depuis la première étude publiée par RTE en 2019, les trajectoires d'électrification des véhicules sont régulièrement revues à la hausse

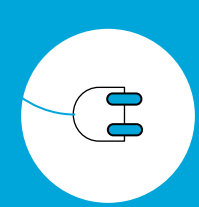
- La trajectoire haute du rapport RTE-AVERE de 2019 a été prise comme trajectoire de référence de l'étude « Futurs Énergétiques 2050 ».

A l'horizon 2035, les véhicules électrifiés représentent ~80% des ventes et plus de 40% du parc.

- La variante « électrification + » prévoit en 2030 13,1 millions de VE/VHR contre 7,3 dans la trajectoire de référence.

Cette variante « électrification + » est compatible avec l'accélération des ventes de véhicules électriques constatée en 2020 (>10% des ventes en 2020), ainsi que les rythmes de développement qui ont pu être tenus par d'autres pays ambitieux (Norvège).





La consommation électrique engendrée par la mobilité électrique représentera moins de 10% de la consommation d'électricité en 2035

Figure 3.12 Consommation électrique du secteur des transports – Trajectoire de consommation de référence

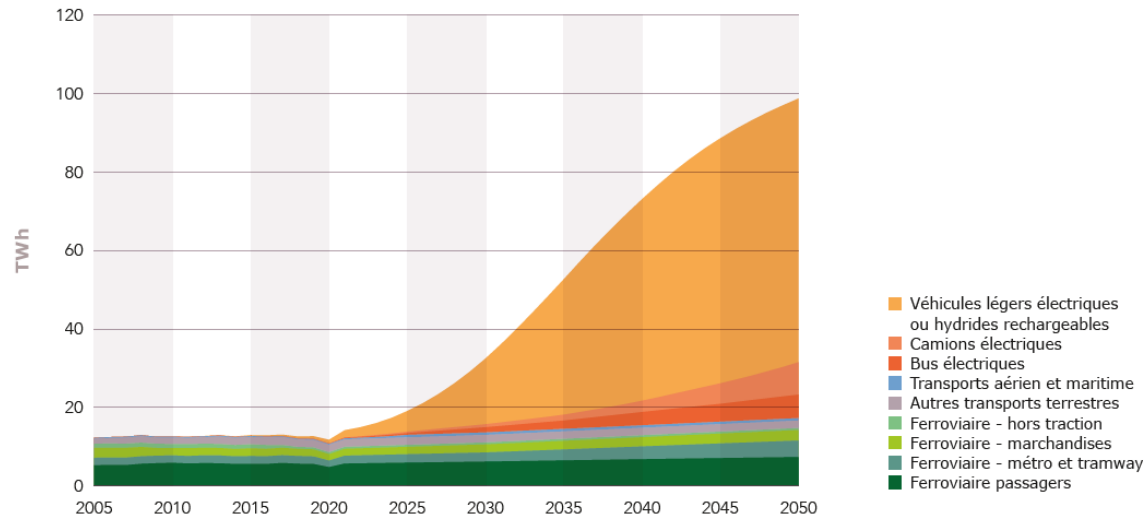
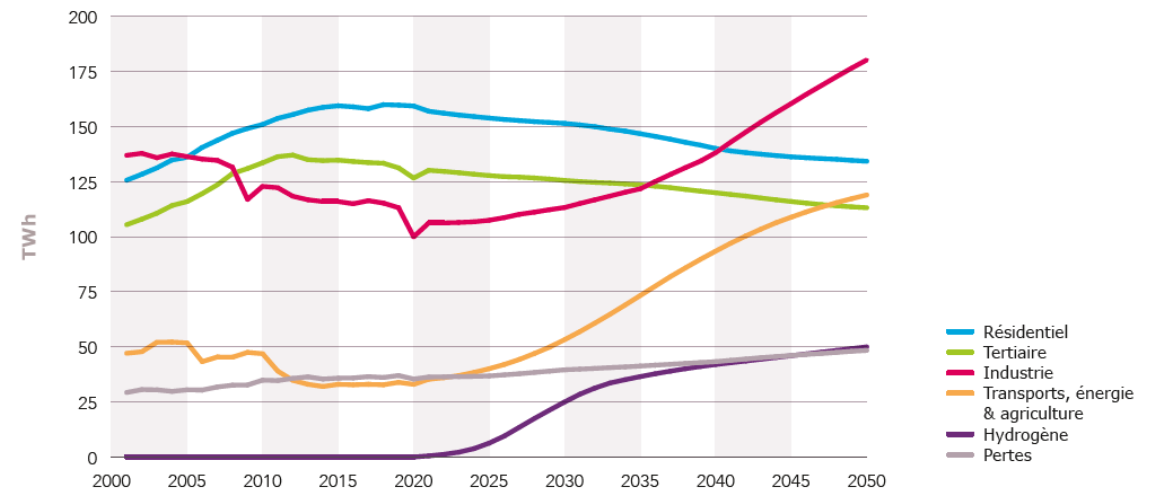
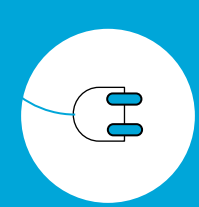


Figure 3.20 Historique et évolution de la consommation d'électricité par secteur dans la trajectoire de référence



- L'énergie totale consommée est inférieure aux exports en électricité de la France

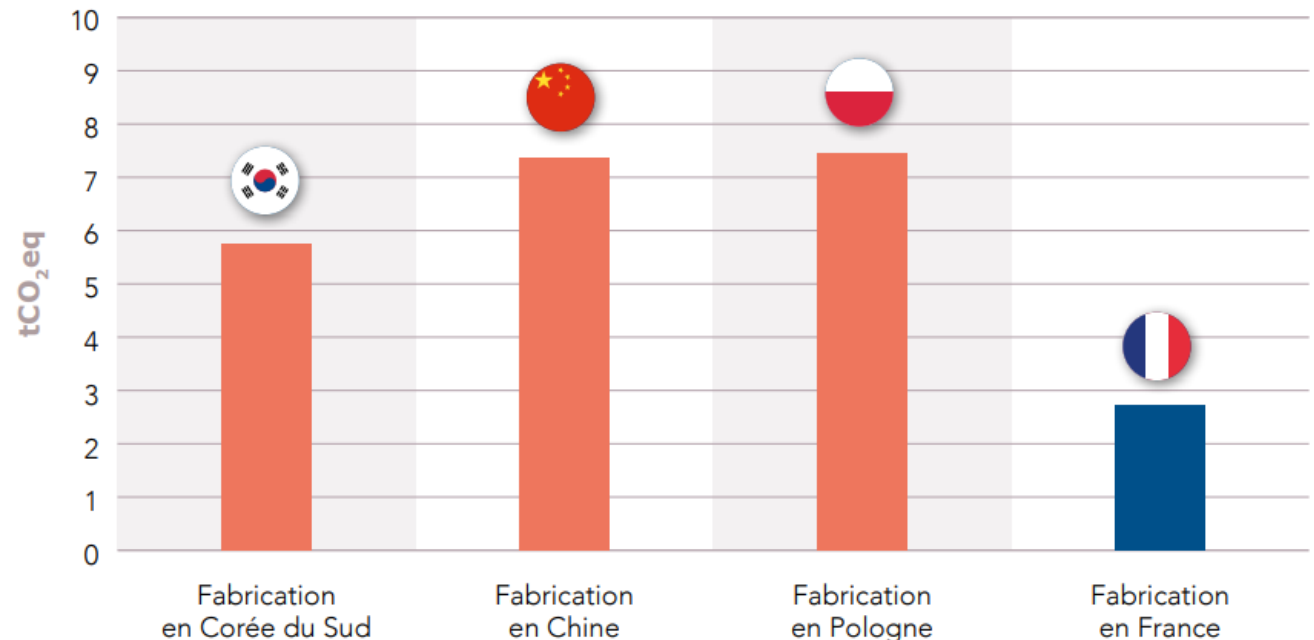
- Le sujet à surveiller est d'éviter que tout le monde ne recharge sa voiture aux heures de pointe (matinée, soirée). Un système comme celui des chauffe-eau conviendrait parfaitement.



Les analyses publiées dans le rapport RTE-AVERE de 2019 ont montré la possibilité d'**une division par deux de l'empreinte carbone des batteries des véhicules électriques en localisant la production en France.**

- Une partie des émissions de CO2 provient de la production de chaleur nécessaire (combustible ou électricité) dans le processus de fabrication des cellules des batteries
- Les émissions de GES associées au cycle de vie des batteries peuvent être réduites en produisant les batteries en France, où l'électricité est décarbonée à 93%

Analyse de cycle de vie d'une batterie actuelle de 40 kWh, selon le lieu de fabrication
(hors prise en compte du recyclage)
Hypothèses rapport RTE-AVERE 2019 (actualisation prévue en 2022)







ATELIERS THEMATIQUES

(format « world Café », 40 minutes)



- Partage des contributions via la plateforme de concertation : <https://colidee.com/verkor>
- Restitution en plénière (1 rapporteur par table)

COMMENT FAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE UNE OPPORTUNITÉ POUR LE TERRITOIRE (FRANCE, RÉGION, DÉPARTEMENT...) ?

QUELLE ÉLECTROMOBILITÉ VOULONS-NOUS POUR DEMAIN ?

RESTITUTION DES SOUS-ATELIERS



CONCLUSION ET REMERCIEMENTS
